

**GUIDE
DE
STAGE**



août 2014

- stage d'information
 stage en vue d'une place d'apprentissage

élève

Nom _____ Prénom _____
 né-e le _____ tél. _____
 adresse _____
 classe _____ école _____

profession _____
 dates du stage _____
 horaire _____

entreprise

nom _____ tél. _____
 rue _____ localité _____
 personne contactée _____

autorisation

PARENTS - REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Le/la sousigné-e certifie avoir pris connaissance du contenu de la page 15 concernant les lois et règlements en rapport avec les stages.

Il/elle demande pour son fils/sa fille, l'autorisation de l'effectuer pendant la période scolaire.

date _____ signature _____

TITULAIRE

date _____ signature _____

PSYCHOLOGUE CONSEILLER-ÈRE EN ORIENTATION

date _____ signature _____

DIRECTION DE L'ÉCOLE

date _____ signature _____

avant le stage

1. Pour trouver une entreprise dans laquelle faire un stage, je cherche la liste des entreprises autorisées à former des apprenti-e-s auprès de la ou du psychologue conseiller-ère en orientation ou je demande à mes parents s'ils connaissent une personne du métier.
2. Avant de contacter l'entreprise, je prends connaissance des «Questions pratiques» de la page 5.
3. Je prends contact avec une entreprise et fixe les dates du stage.
4. Je remplis les pages 5 et 6 du guide de stage.
Pour la page 6, j'utilise la fiche InfOP de la profession:
www.orientation.ch/infop
5. Je remplis la page 3 et fais signer le guide de stage aux personnes concernées, selon les directives de l'école. En principe:
 - > à mes parents,
 - > à ma/mon titulaire qui contrôle les pages 5 et 6 et regarde si la date fixée est possible,
 - > au/à la psychologue conseiller-ère en orientation,
 - > au/à la directeur-trice.

pendant le stage

1. Je remplis les pages 7, 8 et 9.
2. A la fin du stage, je demande à la personne responsable de mon stage de remplir les pages 10 et 11 et j'en profite pour discuter de l'évaluation.

après le stage

1. Je remplis les pages 12 et 13 pour faire mon bilan.

un stage s'organise
au moins 10 jours à l'avance !

préparation

A. Quels sont les objectifs de ton stage?

B. Questions pratiques

1. Auprès de qui dois-tu t'annoncer le premier jour?

2. A quelle heure commences-tu le premier jour ?

3. Quel moyen de transport vas-tu utiliser pour arriver sur ton lieu de stage ?

4. Quels vêtements dois-tu porter ?

5. Où vas-tu manger à midi ?

préparation

C. A l'aide de la fiche InfOP visible sur www.orientation.ch/infop

1. Décris les activités principales de la profession

2. Relève six qualités importantes pour réussir dans cette profession

> _____	> _____
> _____	> _____
> _____	> _____

3. Réponds aux questions concernant la formation

Durée de la formation _____

Conditions d'admission _____

Titre obtenu _____

Branches des cours professionnels

4. Note les possibilités de perfectionnement

5. Inscris deux professions voisines

> _____
> _____

participation

N'oublie pas que tu es là pour observer et poser des questions. Essaie de parler avec les apprenti-e-s et les employé-e-s.

l'entreprise de mon stage

Nom de l'entreprise

Nom du/de la patron-ne, du/de la directeur-trice
















Nom du/de la responsable des apprenti-e-s

Nombre de collaborateurs-trices dans l'entreprise

Principaux domaines d'activités de l'entreprise

activités effectuées

Note les activités auxquelles tu participes et évalue-les en plaçant une croix à l'endroit correspondant

<p>1^{er} jour</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>			
<p>2^e jour</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>			
<p>3^e jour</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>			
<p>4^e jour</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>			
<p>5^e jour</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>			

questions pratiques

1. Quel niveau scolaire demande l'entreprise pour cet apprentissage/cette formation?

2. Y a-t-il un examen d'admission pour cette profession?

3. Quelles sont les branches scolaires importantes pour ce métier?

4. Cette entreprise forme-t-elle des apprenti-e-s dans la profession qui m'intéresse?

oui combien? _____

non

Prévoit-elle d'engager un-e apprenti-e prochainement?

oui

non

5. Y a-t-il beaucoup de places d'apprentissage/ de formation dans cette profession?

oui

non

évaluation par la personne responsable du stage

Cochez ce qui convient:

intérêt	beaucoup					peu
engagement personnel	beaucoup					peu
habileté	très bonne					insuffisante
précision	très bonne					insuffisante
persévérance	très bonne					faible
concentration	très bonne					faible
rapidité	très bonne					insuffisante
sens pratique/débrouillardise	très bons					faibles
propreté/soin	beaucoup					peu
autonomie	très bonne					faible
initiative	très bonne					faible
respect des horaires	oui					non
savoir-vivre	très bon					insuffisant
présentation	adéquate					inadéquate
contact avec le personnel	adéquat					inadéquat
assimilation des instructions	très bonne					faible
tenue du guide de stage	très bonne					insuffisante

non
évaluable

Aptitudes pratiques en rapport avec ce métier

excellentes suffisantes

bonnes insuffisantes

Selon vous, cette profession lui convient-elle ?

oui oui, mais non

Pourquoi ? _____

Avez-vous eu une discussion avec la/le stagiaire sur cette évaluation?

oui non

Signature de la personne responsable du stage

attestation de stage

stage dans la profession de

le stage a eu lieu

du _____ au _____

stagiaire

Nom _____

Prénom _____

rue _____

localité _____

date de naissance _____

école _____

classe _____

remarques

timbre de l'entreprise

bilan

Mets une croix dans la case correspondante

Comment as-tu vécu ton stage?

chaque matin, je me suis réjoui-e de partir à mon stage					
les journées ont vite passé					
je me suis senti-e bien					
je me suis bien adapté-e au travail demandé					
j'ai appris de nouvelles choses					
la réalité correspond à ce que j'imaginai avant le stage					






Que penses-tu de cette profession?

les activités					
les horaires					
l'ambiance					
le lieu de travail					
la difficulté des cours					
le salaire après l'apprentissage					

Aspects du stage

+	-
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Quelles sont tes aptitudes et tes qualités?

					
rapide					
débrouillard-e					
habile de mes mains					
soigneux-se					
actif-ve					
ordré-e					
aimant les efforts physiques					
calme					
précis-e					
concentré-e					
créatif-ve					
ayant le contact facile					

En conclusion

Je souhaite apprendre ce métier

Je ne veux pas apprendre ce métier

J'hésite encore

Je veux faire un autre stage

dans la même profession

pourquoi? _____

dans une autre profession

laquelle? _____

qualité des entreprises formatrices accueillant des stagiaires

En accueillant des jeunes pour des stages encadrés par l'office d'orientation, l'entreprise s'engage à respecter les règles suivantes:

1. Désigner un-e responsable de stage – en principe habitué-e à former des apprenti-e-s – qui
 - > définira le programme du stage,
 - > assurera l'accueil et le suivi du jeune,
 - > présentera les règles de travail et de sécurité,
 - > procédera à l'évaluation finale du stage.
2. Assurer un contact entre l'élève et les apprenti-e-s de l'entreprise.
3. Définir un programme permettant à la/au stagiaire de voir les principaux aspects du métier et les tâches qui leur sont liées.
4. Veiller à ce que l'élève puisse expérimenter différentes activités liées au métier (sur la base de la liste d'activités définies par l'association).
5. Prendre contact avec l'OSP ou la famille de la/du stagiaire en cas de problème durant le stage.
6. Transmettre à l'élève une évaluation de ses capacités pour le métier choisi.



Loi cantonale sur l'instruction publique du 4 juillet 1962

Art. 54

Stages et échanges

Le Département favorise l'organisation de stages pratiques d'information professionnelle, afin d'aider les élèves à découvrir leurs aptitudes, à s'orienter et à s'intégrer dans la vie active.

Source : www.vs.ch > législation cantonale > Ecole - Science - Culture
> Dispositions générales pour l'art. 54

Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA)

La LAA et son ordonnance (OLAA) prévoient que sont assurés par les employeurs et à titre obligatoire les travailleurs, y compris les apprentis, les stagiaires et les volontaires.

La couverture des accidents non professionnels est accordée aux personnes travaillant au moins 8 heures par semaine auprès du même employeur. Pour les accidents non professionnels, la couverture d'assurance produit ses effets le jour où le travailleur (respectivement le ou la stagiaire) commence ou aurait dû commencer le travail en vertu de l'engagement, mais en tout cas dès le moment où il prend le chemin pour se rendre au travail.

Pour les personnes travaillant moins de 8 heures par semaine chez le même employeur, les accidents se produisant sur le trajet direct pour se rendre au travail ou en revenir sont considérés comme professionnels.

Pour plus d'informations:

- www.admin.ch > Droit fédéral > Recherche «assurance-accidents (LAA)»

Loi fédérale sur le travail et ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles

Les stages qui ont lieu sur le temps scolaire doivent faire l'objet d'une demande de congé auprès de la direction de l'établissement scolaire. Afin de se préparer au choix d'une profession, les jeunes gens soumis à la scolarité obligatoire peuvent, dès l'âge de 13 ans révolus, être occupés pour une courte durée (max. deux semaines) à des travaux légers exécutés selon un programme établi par l'entreprise à condition que ni leur santé ou leur sécurité, ni leur travail scolaire n'en souffrent et que leur moralité soit sauvegardée. Les stagiaires ne doivent pas être occupé-e-s à des activités dangereuses. Les occupations ne sont admises que les jours ouvrables (pas le dimanche), entre 6 heures et 18 heures, et n'excèdent ni 8 heures par jour, ni un total de 40 heures par semaine. Le repos quotidien est de 12 heures consécutives au minimum.

Pour plus d'informations:

- Ordonnance 5 relative à la loi sur le travail (Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT5)
du 28 septembre 2007
- <http://www.seco.admin.ch/> > Français > Documentation > Publications et formulaires > Brochures
> Travail > Télécharger la Brochure *Protection des jeunes travailleurs*



OSP

Office d'orientation
scolaire et professionnelle
du Valais Romand